

Metz, le 2 juillet 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Vincent HENNEL
Tél : 03.87.28.30.87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

DDT de la Moselle
Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau
à
Mairie de Gondrexange
144, rue de l'Église
57815 Gondrexange

OBJET: Dossier de porter à connaissance au titre de la loi sur l'eau sur les mesures de confortement du barrage de Gondrexange.

Courrier de demande d'affichage en mairie.

Nos Réf : N° Cascade 57-2024-00386.

P.J. :

- le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
- le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de porter à connaissance concernant les mesures de confortement du barrage de Gondrexange au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement déposé par Voies navigables de France est recevable.

Les travaux de restauration et d'entretien envisagés constituent une modification notable apportée à l'ouvrage et aux installations.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à Voies navigables de France valant avis de recevabilité. À l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

La responsable de l'unité Police de l'Eau



Céline DELLINGER